



# APSES INFO GRENOBLE

à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser...

Dans ce numéro :

Edito	P. 1
Découvert de l'ESS	P. 2
Docu : L'argent	P. 5
Entretien OMC	P. 6
Fiche de lecture	P. 8
Les notes	P. 9
Bulletin d'adhésion	P. 10

## Ca avance ? On espère !

Deux événements ont marqué récemment le monde des SES ce dernier mois : ce sont les assises des SES organisées par l'ApSES le 16 mai 2009 et la remise du rapport de Richard Descoings.

Les Assises ont permis de réunir les différents acteurs de la communauté des SES, chose qui n'est pas arrivée depuis bien trop longtemps (hormis dans un groupe d'experts) : l'Inspection générale, l'Association française de Science économique, l'Association française de sociologie et l'Association française de science politique. L'objectif était de poursuivre et / ou de renouer le dialogue suite à la publication du rapport de la Commission Guesnérie. La finalité était aussi de relire le projet porté par l'association grâce aux contributions des régionales et des invités. Evidemment, tout le monde n'est pas d'accord sur tout, mais un accord a émergé sur trois points : la place des SES en seconde, l'initiation aux méthodes en sciences sociales et le refus de l'encyclopédisme des programmes. Il reste des débats sur la conception des programmes : la méthode pour les alléger, l'articulation des apports des différentes sciences sociales, ou la composition du groupe d'experts.

La suite donnée au rapport Descoings est difficile à prévoir. A l'heure où nous écrivons ses lignes, le remaniement ministériel n'a pas encore eu lieu. De même, comme tout rapport, rien n'indique qu'il sera suivi d'effets. Cependant, il faut noter des préconisations favorables aux SES : la série ES est reconnue comme ayant trouvé un point d'équilibre (à la différence de la L et la S) ; les SES devraient être un enseignement obligatoire de la classe de seconde (sans précision d'horaire et de durée). La tonalité est donc bien autre depuis les manifestations nécessaires de novembre - décembre.

De ces deux événements, qui semblent marquer des vents plus cléments, il faut en profiter : pour paufiner notre argumentaire et élargir le nombre de nos soutiens.

Bonne correction du bac.

Bonnes vacances, bien méritées.

Thomas BLANCHET

### Les derniers RDV de l'ApSES

Assises des SES  
16 mai 2009  
Paris

-----

Assemblée générale  
13 - 14 juin 2009  
Paris

## L'ESS rentre au lycée !



### Au commencement : une journée de découverte

Le 21 octobre 2008

Qui a t il de commun entre une banque, une entreprise informatique et une menuiserie ? Mystère !

Une dizaine de collègues avaient répondu présents pour le percer, lors d'une sympathique et conviviale journée de découverte de l'économie sociale et solidaire.

Bénédicte Le Roy de l'association Aires nous avait préparé un planning riche de découvertes et de débats.

Au programme :

- ◆ **L'arche aux jouets** (Fontaine) : c'est une entreprise d'insertion qui vise à remettre en activité des personnes éloignées de l'emploi. Cette organisation salarie donc des personnes afin de leur offrir une formation (menuiserie) et un accompagnement global (visite à la médecine du travail, démarches juridiques). Ce sont 18 postes qui sont subventionnés (par le Conseil général, la Région, l'Etat... soit en tout 14 donneurs !), car l'autofinancement ne représente que 10% du budget de la structure.
- ◆ **Probsys** : il y a 5 ans une équipe de jeunes informaticiens décident de lancer une entreprise de services basée sur l'exploitation des logiciels libres. Ils comparent accueil de la CCI et accueil de l'Union régionale des Scop. Et les voilà lancés dans l'aventure de la coopérative et de la démocratie en entreprise. Ils sont aujourd'hui 4 associés salariés.
- ◆ **La finance solidaire** : 2 banques nous ont été présentées. La 1ère : l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique). Elle a été créée en 1989 et effectue du micro crédit et de l'accompagnement de projets (dans les formalités administratives, les démarches commerciales,...). Ainsi, en 2007, 225 personnes ont obtenu un prêt pour un montant moyen de 2 600€ à un taux de 9,71%. Les fonds prêtés proviennent essentiellement des banques (Crédit coopératif par exemple). Autre structure : la Nef ou Nouvelle économie fraternelle. Créée en 1977, comme une sorte de tontine, elle est devenue une véritable coopérative financière en novembre 1988. Elle compte aujourd'hui 20 500 sociétaires. Les épargnants choisissent quel type de projet sera financé (activités écologiques, développement social et solidaire, culture et formation). Ils peuvent aussi faire dons d'une partie des intérêts perçus.

Une telle diversité de projets ne pouvait que nous motiver pour des interventions dans les classes...

Thomas Blanchet

Le principe de ces rencontres était de faire découvrir aux élèves l'économie sociale et solidaire par le débat et / ou une visite.

C'est l'association Aires qui était maître d'œuvre des ces rencontres.

Merci encore pour toutes ces initiatives !!!!

### Le micro crédit.

Claude Jounet -Lycée Champollion (Grenoble)

Classe :1ère ES

Durée de l'intervention de Aires : 2 heures

Durée de la séquence pédagogique :1 heure

Déroulement de la séquence : Présentation de la Grameen bank initiée par Muhammad Yunus par une doctorante de l'IEP à partir d'une BD précédemment lue en classe suivie d'une discussion sur les aides concrètement apportées par l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) en matière de financement de projets professionnels à des personnes plus ou moins démunies.

Qu'est ce qui a été motivant pour les élèves ? pour le prof ? Il était très intéressant d'entendre un homme comme Emile Conquet rendre compte de situations rencontrées durant sa longue existence au service de l'ADIE pour aider financièrement (par le biais de micro

### Remerciements !!

Merci à Bénédicte Le Roy qui pendant près de 2 ans à organiser avec efficacité, disponibilité, et brio toutes une série de rencontres, conférences, visites en ESS !!



## Une visite d'entreprise.

Mireille Filletroz - Lycée Marie Curie - Echirolles.

Classe : 1ère ES

Mon travail avec Aires s'inscrit dans un projet plus global que nous avons mis en place au lycée Marie Curie pour les classes de 1ère ES intitulé « voyage au cœur de notre environnement local », voyage réalisé sous forme de visites locales. Nous cherchons donc des entreprises, associations ou administrations susceptibles d'accueillir nos classes.

C'est ainsi que nous avons sollicité AIRES. Nous avons (avec Céline Larqué) rencontré Bénédicte Leroy pour lui présenter notre projet. Nous avons établi une liste d'activités possibles : interventions en classe de Bénédicte ou d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. J'avais une nette préférence pour une sortie sur le terrain de ma classe (Céline n'a pas pu aller jusqu'au bout de ce projet étant sur deux établissements cette année, elle a réduit le nombre de visites). Bénédicte m'a proposé plusieurs pistes dont la SCOP EASI de Seyssinet qui avait fait l'objet d'un article dans la revue "Présence", me semble-t-il l'automne dernier.

Ce voyage se termine par un travail en commun le vendredi au lycée : réalisation de panneaux qui rendent compte de ces visites, dont la visite de la SCOP.

Durée de la séquence pédagogique : après midi de visite, puis pour les élèves ayant choisi cette visite, production d'affiches un autre après midi.



Déroulement de la séquence : visite de la SCOP et questions réponses notamment sur les particularités de la SCOP (mode de fonctionnement, prise de décision, répartition de bénéfices), de la sous traitance industrielle, avec en arrière plan la crise économique (une SCOP est elle mieux ou moins bien armée qu'une entreprise pour faire face à la crise ? les sous traitants face à la crise ?).

Qu'est ce qui a été motivant pour les élèves ? pour le prof ?

Pour les élèves : il est toujours intéressant de faire des visites. Ce sont des exemples qui illustrent le cours, qui le rendent plus concret donc compréhensible.

Pour le prof : cela permet la diversification des méthodes pédagogiques et l'illustration par des exemples concrets et locaux de notions qui semblent souvent très abstraites aux élèves. C'est aussi sympa et enrichissant de travailler avec des partenaires non enseignants (croisement des points de vue).

## Une rencontre avec une association d'insertion.

Christina Lautaud - Lycée de la Matheysine - La MURE D'isère

Classe : Term. ES

L'objectif était de présenter l'action de l'association « Pin de vie » de La Mure qui s'occupe de réinsertion.

La date a été choisie pour que la séquence arrive au moment où l'on étudiait la pauvreté et l'exclusion, les possibilités d'y remédier.

- la 1ère heure, présentation de l'économie sociale et solidaire par Bénédicte Le Roy : film et questionnaire

- la 2ème heure : une responsable de l'association « Pin de vie » a présenté l'activité de réinsertion socioprofessionnelle menée depuis plusieurs années en direction de personnes de tous les âges (délinquants, toxicomanes principalement).

- Enfin, repas de spécialités locales (donc matheysines) confectionnées par tous les élèves : délicieux !

Qu'est-ce qui a été motivant pour les élèves ?

Concrétisation du travail sur le point de programme « Intégration et solidarité / Pauvreté et exclusion » :

- réactivation des connaissances sur l'économie sociale et solidaire

- découverte du travail d'une association de réinsertion : les élèves étaient tellement intéressés qu'il aurait fallu 1 heure de plus ! Ceci d'autant plus que certains veulent être éducateurs spécialisés ou infirmières...

Au final, c'est un très bon projet pour une classe de Terminale : la maturité et les connaissances acquises sont des précieux atouts pour dialoguer avec les intervenants de Aires ET extérieurs.

Pour le prof., si les élèves sont intéressés et s'approprient nettement mieux le cours, alors l'intervention est réussie : ce qui a été le cas. J'ai d'ailleurs pris RDV l'an prochain avec la même association et avec Aires ...

## Une coopérative de production : Ardelaine.

Hervé Charmettant - Crest

Classe : Première ES

Mardi 31 mars, nous recevons au lycée F-J Armorin de Crest la visite de Bénédicte Le Roy de l'association AIRES et de Béatrice Barras de la SCOP Ardelaine. Elles sont venues pour une présentation de l'ESS dont l'idée est née à la suite du stage organisé en novembre 2008 par l'APSES à Grenoble. Le matin, avec les élèves de première ES de Fabien Hugues et l'après-midi avec une classe de seconde de Hervé Charmettant. La vidéo de présentation permet de faire le tour de la question des acteurs, des valeurs de l'ESS, de montrer des exemples... Bénédicte anime cette partie en relançant les élèves et en apportant des compléments d'information. Avec les élèves de seconde, il faut aborder de façon plus terre à terre la question mais les élèves prennent des notes et les différences avec les autres producteurs apparaissent clairement. Avec les élèves de première, les liens avec le programme sont plus évidents et on peut aller plus loin dans la réflexion sur les façons de travailler, les statuts juridiques et leurs enjeux, les relations

avec les clients...

C'est ensuite Béatrice Barras qui prend la parole. C'est une figure du mouvement coopératif qui a vécu une vie riche humainement et a mené des projets incroyables qui semblent avoir été si faciles à lancer. Pourtant, malgré sa modestie, c'est effectivement une histoire incroyable que celle de ce petit groupe d'amis dont elle a fait partie, d'une vingtaine d'années, sans argent, formés sur le terrain, et qui ont réussi à créer une entreprise de filature qui emploie aujourd'hui 35 salariés. Et tout cela, avec le statut de SCOP et un état d'esprit qui fait rêver. La hiérarchie salariale va de 1000 euros à 1200 euros ! bonus y compris. La laine est bio, un atelier a été créé dans le quartier de Fontbarlette à Valence, l'eau rejetée est traitée par leur propre station d'épuration... on ne sait pas quoi retenir de cette aventure toujours bien vivante alors que les fondateurs atteignent l'âge de la retraite. Les élèves sont passionnés et le courant passe bien malgré la différence d'âge.

La conversation s'est poursuivie entre midi et deux heures et l'on se dit que la visite sur place, à Saint Pierreville au dessus de la vallée de l'Eyrieux (07), serait un beau projet pour l'année prochaine, avec les élèves ou entre collègues : un restaurant, aux saveurs locales et naturelles, doit s'ouvrir bientôt !

## L'association des jardins de la solidarité.

Laurence Maurin et Bruno Hoste - lycée Pierre Béghin de Moirans

Deux classes de Première ES - 7 mai 2009

La responsable des jardins de la solidarité est venue présenter le chantier d'insertion réalisé par l'association. Deux séances préalables ont été nécessaires pour préparer la venue de l'intervenante :

- Une séance sur les grands principes de l'ESS,
- Une séance pour finaliser les deux exposés ou les questions en vue de la séance en amphi.

L'intervention en temps que telle a été organisée sur 2 heures comprenant un temps d'exposés par les élèves de 1<sup>ère</sup>, un temps de présentation de l'association et un débat avec la salle. Deux classes (50 élèves) ont été réunies dans l'amphithéâtre du lycée.

Au préalable, les élèves de 1<sup>ère</sup> ont préparé deux interventions portant sur :

- le fonctionnement d'une association oeuvrant dans le cadre du lycée : la maison des lycéens.

Deux élèves ont interviewé un de leur camarade, membre actif de

la MDL. Cet élève témoin à la fois responsable d'un club et membre du bureau de l'association a pu expliquer comment fonctionne la MDL. Il a pu aborder aussi comment se prennent les décisions et les enjeux et difficultés de cette prise de décision.

- ce qu'on appelle l'insertion.

La seconde intervention a été préparée à partir de quelques articles de presse.

Pour ces deux exposés, la séance précédant la séance en amphi a été consacrée à la préparation de transparents pour ces deux interventions.

L'autre classe de 1<sup>ère</sup> a élaboré des questions pour l'intervenante suite au visionnage de la vidéo sur l'ESS.

L'intervenante des Jardins de la Solidarité a alors présenté le fonctionnement du chantier d'insertion. Pratiquant une activité économique de maraîchage, les personnes en activité aux jardins doivent produire des fruits et légumes pour des paniers distribués dans la région. En même temps, comme il s'agit d'un public en insertion, ce public bénéficie de contrats aidés versés par l'Etat.

Le débat avait comme objectif de s'interroger sur le fait de concilier un projet social et les contraintes de l'activité économique. Après coup, l'autre angle de débat aurait pu concerner la question du don (de soi, de temps), la question du bénévolat.

## Compléments.

- Supplément économie du Monde sur l'ESS, 3 juin 2009.
- Métroscope, n°74, février 2009, Article sur Artis.

## Stats grenobloises.

Aujourd'hui, dans l'agglomération grenobloise, l'économie sociale et solidaire compte : 5 500 associations, 40 mutuelles, 50 SCOP, 20 chantiers d'insertion, 10 entreprises d'insertion, 2 régies de quartiers,...

## Etude de documentaire

### « L'argent », d'Isaac Isitan,

2003, ISCA Productions (65 min)

Isaac Isitan, réalisateur d'origine turque, tente, dans ce documentaire, de **décrypter les rouages de l'économie de marché** à travers son symbole le plus fort : la monnaie. Il va chercher à savoir comment des pays riches en ressources naturelles comme l'Argentine ou la Turquie ont pu se retrouver à la fin des années 1990 à court de liquidité, au bord de la faillite.

Il va donc aller tourner dans ces deux pays et montrer comment le FMI et ses programmes d'ajustement structurels a déstructuré l'économie de ces pays, les plongeant dans la spirale de l'endettement.

Les citoyens sont les premiers à subir les affres de ces crises financières. En colère, ils voient disparaître leurs dépôts auprès des banques et se sentent abusés par leurs gouvernements. C'est à partir de cette colère et du questionnement autour de l'intérêt même de la monnaie que certains habitants vont mettre en place des systèmes d'échange local, moyen d'échapper à cette économie de marché qui les laisse en marge.

La dernière partie de ce documentaire est donc consacrée à ces SEL où la solidarité et non le profit est au cœur de l'échange. Ces réseaux ne sont pas pour autant réservés aux pays du Sud puisque Isaac Isitan nous emmène au réseau d'échange local d'Ithaca, ville des Etats-Unis située dans le comté de New-York. Un des plus grand SEL du monde.

Ce documentaire est très riche et peut donc avoir de nombreuses utilisations en classe :

- **En première**, tout d'abord dans le chapitre sur la monnaie et la création monétaire afin de mettre en évidence le rôle et les fonctions de la monnaie. Sur le thème « Marché et société », en utilisant la dernière partie sur les SEL.

- **En terminale**, il se prêtera tout particulièrement au chapitre « commerce international, croissance et développement » sur le rôle du FMI et de la Banque Mondiale, la détérioration des termes de l'échange mais aussi le problème de l'endettement des pays du Sud et donc de leur développement et de leur croissance.

On peut acheter ce documentaire auprès de la maison de production ISCA Production :

<http://www.lesproductionsisca.ca>

**A noter** : Isaac Isitan vient d'être plusieurs fois récompensé pour son dernier documentaire « Les femmes de la Brukman » dans lequel il filme des ouvrières argentines qui occupent les locaux de leur usine textile « La Brukman » après son abandon par les patrons...

Aurélie Blanc

### TD : LES SYSTEMES D'ECHANGE ALTERNATIF

#### Objectifs :

- Mettre en évidence qu'il existe des formes d'échange alternatives au marché et mettre en évidence leurs limites
- Trier l'information dans un texte long

Passage d'un extrait du documentaire de Isaac Isitan, « L'argent » + aide avec l'article du Time du 14 décembre 2008, « **Les monnaies alternatives gagnent en popularité** », Par J. D. Schwartz

#### 1er extrait : l'Ithaca Hours

- Q1- Pourquoi a été créée « l'hours » ?
- Q2- Pourquoi peut-on parler de monnaie alternative au dollar ?
- Q3- Qui décide de la distribution de l'hours ? A quelle occasion ?
- Q4- Quels sont les avantages économiques et sociaux de cette monnaie ?

#### 2<sup>ème</sup> extrait : le « réseau-crédit »

- Q5- A quoi sert le « réseau-crédit » ?
- Q6- Comment cela fonctionne-t-il ?
- Q7- Pourquoi un tel système a-t-il été créé ?

La suite du TD est disponible sur le site académique, dont le texte du Time. Niveau première  
<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/premiere/TD/TD.htm#monnaie>

## Où en est l'OMC à l'approche de la prochaine conférence ministérielle fin 2009 ?

*Un entretien avec Mehdi ABBAS, maître de conférence en sciences économiques à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.*

### Pouvez vous revenir sur les grandes raisons du blocage actuel des négociations à l'OMC ?

Petit rappel. Les négociations actuelles sont lancées en 2001 et constituent ce que l'on appelle le cycle de Doha ou cycle pour le développement de l'OMC. Elles auraient dû se terminer le 31 décembre 2005. Je parlerai plus d'enlisement que de blocage. Les raisons en sont diverses. Elles peuvent néanmoins être regroupées en cinq causes principales.

La première tient à l'impréparation de départ. Les premières années du cycle ont été consacrées à l'obtention d'un compromis sur les modalités des négociations (29 dossiers en tout) au dépend d'avancées sur la substance. A cela s'ajoute la très grande technicité de certains dossiers dans les services, la propriété intellectuelle ou même l'agriculture, par exemple. Les membres veulent négocier un équilibre acceptable entre l'ampleur des abaissements des droits de douane sur les produits agricoles et non agricoles et des subventions à l'agriculture, et l'importance des abaissements qu'ils souhaitent dans chaque domaine. La deuxième cause tient à l'évolution du cycle pour le développement. En 2001, l'objet du cycle c'est le développement. Or, l'OMC n'est pas une organisation du développement ! De 2001 à 2009 les domaines couverts par le cycle et particulièrement les questions liées au développement, ont été retirés de l'ordre du jour jusqu'à transformer la négociation en une négociation commerciale d'accès au marché traditionnel. Le problème c'est que plus on réduit le nombre de sujets sur la table, plus l'obtention d'un compromis satisfaisant pour les 153 Etats membres dont la centaine de PED est difficile à obtenir. La troisième cause est directement liée à la précédente, les PED et les PMA ne trouvent plus leur compte dans le cycle. Les négociations ne leur offrent aucune perspective heureuse et ils n'en attendent aucun gain substantiel en matière de libéralisation ou d'accès au marché des pays du Nord. Au contraire, dans l'agriculture, les projets d'accords qui circulent leur sont défavorables. Le cycle a perdu la majeure partie de son soutien politique. Quatrième cause, le paradigme du libre-

échange, et plus globalement la mondialisation, ont perdu de leur superbe, ce qui engendre l'absence de soutien politique à l'avancée des négociations. Enfin, dernière cause : les antagonismes des intérêts en présence semblent irréconciliables, ce qui n'est pas a priori un problème, mais qui le devient en l'absence d'un acteur capable d'être le catalyseur d'un compromis. C'est ce qui manque aujourd'hui à l'OMC. On verra si la prochaine conférence ministérielle de l'OMC (la Septième) qui se tiendra fin novembre - début décembre 2009 arrive à proposer un compromis satisfaisant pour l'ensemble des Etats Membres.

### Le rapport de force entre les Etats évolue-t-il ? Au profit de qui, même si cela est difficile à mesurer ?

Théoriquement, le rapport de force entre les Etats ne peut pas évoluer puisque les statuts de l'OMC sont clairs : un Etat = une voix et c'est le consensus qui prévaut pour n'importe quelle décision. Concrètement, il faut nuancer. On constate que ces quinze années ont été marquées par 4 faits notables. La fin des logiques collectives de négociation et de l'opposition Nord-Sud ou pays industrialisés/pays en développement. L'émergence des coalitions interétatiques sectorielles et thématiques, regroupant à la fois des pays du Nord et du Sud ou des coalitions Sud-Sud (G10, G20, G33, G90). La fin de la toute puissance de la Quadrilatérale (Etats-Unis, Union européenne, Japon et Canada) avec l'affirmation du trio Brésil, Chine, Inde. L'institutionnalisation d'un groupe de pays leaders le FIP pour Five Interested Parties qui regroupe soit les Etats-Unis, l'Union européenne, le Brésil, l'Inde et l'Australie, soit les quatre premiers plus la Chine. Globalement, l'OMC semble être entre deux équilibres. Il est possible d'interpréter l'enlisement du cycle de Doha comme la manifestation de la difficulté de l'adoption de nouvelles règles commerciales plus adaptées à la nouvelle configuration de l'économie internationale qui voit s'opposer les capitalismes historiques, grosso modo les pays de l'OCDE, et les capitalismes émergents (Chine, Inde, Brésil, Corée du Sud, Afrique du Sud).

### L'ORD fonctionne-t-il correctement ? At-il atteint ses objectifs ?

Oui. C'est même la seule chose qui fonctionne ! On en est à 393 différends soumis. L'ensemble des pays y ont recours. A retenir qu'il contribue grandement à rendre l'OMC attractive. Il contribue également à enrichir le droit commercial international. Actuellement, un groupe de travail réfléchit à des réformes dans la procédure en vue de la consolider. On verra quelle est la teneur de ses propositions lors de la remise de son rapport.



### Y a-t-il véritablement un renouveau des accords bi-latéraux de libre échange ? Cela pose-t-il un problème à l'OMC ?

Un « renouveau » ? Je n'en suis pas sûr. Ce que l'on peut dire c'est que les Etats ont une préférence pour ce type d'accords en raison, en partie des échecs de la voie multilatérale, en partie seulement. Le problème ne vient pas de l'impact de ces accords sur les flux commerciaux internationaux. Il est impossible de conclure à un effet négatif sur le volume et les flux commerciaux. Le problème provient du fait que les accords bilatéraux sont en contradiction avec les principes du multilatéralisme dont l'OMC est la garante. L'OMC ne défend pas le libre-échange, elle défend le multilatéralisme. C'est-à-dire une ouverture commerciale et une insertion internationale non discriminante entre les pays et les produits et s'appuyant sur des

politiques commerciales transparentes. Or, les accords bilatéraux sont préférentiels et discriminants. Ils peuvent exclure certains pays et certains produits pourtant compétitifs. Les petites économies sont perdantes de ce type d'accord. Ensuite, ils ont une portée plus large que les Accords de l'OMC et contiennent des dispositions plus contraignantes que celles contenues dans les Accords de l'OMC. Enfin, ce type d'accord impose une relation hiérarchique et fortement asymétrique entre signataires surtout si l'accord est de type Nord-Sud. C'est donc la philosophie générale des rapports Nord-Sud et des relations commerciales internationales qui est problématique avec les accords commerciaux bilatéraux.

### Où en est le GATS qui en son temps avait suscité des critiques en France ?

Votre question est double. En premier, la négociation de l'AGCS. Les négociations sur la libéralisation des services sont un des sujets de conflits dans le cycle actuel. Là aussi, le problème est celui des modalités

de négociation et de libéralisation. A cela s'ajoute que les offres sur la table sont jugées insuffisantes par l'UE et les Etats-Unis. Cela étant le dossier avance. La négociation couvre plus de 160 secteurs. En second, l'état du débat public sur les négociations. Le problème, c'est que l'on ne parle de l'OMC et de ce qui s'y passe que de façon épisodique et à l'occasion des conférences ministérielles. Or, l'essentiel a lieu entre ces conférences. Les critiques sont fondées et demeurent d'actualité. Par ailleurs, la politique commerciale est décidée à Bruxelles. On peut comprendre, ce qui ne veut pas dire accepter, le peu d'intérêt pour les négociations, y compris quand celles-ci décideront des services éducatifs, de santé, etc.

### Y a t il une porte de sortie pour l'OMC ?

On verra ce qui se passera lors de la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre de cette

année à Genève. La crise actuelle est marquée par un recul de 9% du commerce mondial et un retour du protectionnisme, qui n'a rien de catastrophique. Nous sommes loin, très loin des enchaînements de 1929. Cela étant, il faudra bien terminer ce cycle ! Soit on se contente d'un compromis minimal, on signe et on passe à autre chose. Soit on cherche à obtenir un compromis englobant et dans ce cas, difficile de croire que les blocages de ces dernières années seront levés d'ici l'été. Quoiqu'il en soit, il semble que l'ère des grands cycles de négociations soit close pour une certaine période. Il semble que l'on se dirige désormais vers des négociations sectorielles et thématiques entre groupes restreints de pays ayant des intérêts commerciaux bien définis et donc un intérêt à un compromis rapide. Le cadre multilatéral et la procédure de règlement des différends veilleront à la cohérence de l'ensemble de ces accords.

Propos recueillis par **Thomas Blanchet**.

#### Deux articles récents :

« L'Europe face au changement climatique. Pour une régulation commerciale climat compatible ». Futuribles, n° 349, février 2009

« Le Cycle de Doha n'aura pas lieu », Chroniques des Amériques, n°08-14, septembre 2008.

#### Un site :

Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation  
<http://www.ceim.uqam.ca/spip.php?article516>

**Nouveau site de l'ApSES !  
A découvrir !**



TOUT SUI L'APSES	STAGES FORMATI	INITIATIV ACTIOI	DÉBATS & ENJEUX	MÉTIER PÉDAGOG	SÉRIE ES I BAC	DOSSIE THÉMATI
---------------------	-------------------	---------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------



ASSOCIATION  
DES PROFESSEURS DE  
SCIENCES ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

contact | en résumé | liens | fil RSS Rechercher sur le site

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APSES

26 mai



ASSEMBLEE GENERALE DE L'APSES A PARIS 13 & 14 Juin 2009 Lycée-collège Charlemagne 14 rue Charlemagne 75004 (entrée collège face au lycée) M° St Paul ou Pont Marie ; bus 67, 96, 69,76 Tout adhérent à jour de sa cotisation est convié aux AG où sont : débattus et votés les rapports financier, d'activité et d'orientation élus les membres du comité directeur et du bureau national (1 adhérent présent = 1 voix). Modalités La régionale de

TOUT SUR L'APSES

20 AVRIL LE BAC ES, LE BAC DES STARS ! (LE PARISIEN)

C'est un bac qui mène à tout : à l'Elysée, au gouvernement, à l'Olympia, aux primes times de TF1, sur les planches, au sommet du box-office, sur le banc de touche du PSG, en prison... Le bac ES (Economique et social) que je passe, autrefois appelé bac B, est un diplôme qui s'affiche sur le CV de nombreuses personnalités. Lire la suite

« PRÉCÉDENTE » II « SUIVANTE »



## Nous avons lu ...

### La société de défiance - Comment le modèle français s'auto détruit

Yann ALGAN et Pierre CAHUC

Editions ENS rue d'Ulm

100 pages ; 5€

Il nous manque un point de croissance (enfin un peu plus depuis quelques mois). Les hypothèses sont nombreuses : manque d'innovations, mauvaise spécialisation sectorielle, manque de PME exportatrices,... Mais c'est une autre voie qu'explorent les auteurs de cet essai : serait en cause le manque de confiance entre les Français.

#### Comment mesurer ce manque de confiance ?

Les auteurs utilisent des sondages internationaux (International Social Survey Programm, World Values Survey), qui permettent donc des comparaisons entre pays. Différentes questions ont été posées : « En règle générale, pensez vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? », « Faites vous confiance au Parlement ? », « Faites vous confiance aux syndicats ? »,... Ainsi, un travail de comparaison est entrepris à partir de ces données. Il apparaît ainsi que parmi les 24 pays sondés, le climat de confiance en France est un des plus entamés. La France est classée 22<sup>ème</sup> par ordre décroissant de confiance dans les autres (juste devant le Portugal et la Turquie). Il en est de même de la confiance dans les institutions partisans (Parlement, syndicats) et non partisans comme la justice.

#### Quand commence ce phénomène ?

Il est difficile d'établir une date par manque de données. Cependant à partir de données américaines, classées en fonction du pays d'origine de l'immigré ou de ses parents, il apparaît que les Français sont plus septiques que les autres et que la rupture correspond à la seconde guerre mondiale. Est ce du au régime de Vichy ? à la collaboration ? à l'occupation ?

#### Un cercle vicieux.

Mais le cœur de l'argumentation est ailleurs. En effet, le duo étatisation – corporatisme serait la cause de cette défiance croissante. Après Guerre, la France fait le choix d'un modèle de protection sociale corporatiste (cf G. Esping-Andersen). Les prestations sociales sont donc liées au statut professionnel. De plus, cela génère en France une multitude de régimes sociaux (dix régimes publics de retraite par exemple). Or ce corporatisme segmente la société, car les prestations seraient différenciées (donc inégales) et donc opaques. Il favoriserait la recherche de rentes. De cette défiance naît une demande d'Etat pour réglementer les relations sociales. Or l'étatisme « consiste à réglementer l'ensemble des domaines de la société civile dans leurs moindres détails, vide le dialogue social de son contenu, entrave la concurrence et favorise la corruption » (p. 15). Or une emprise trop grande de l'Etat ne semble pas rétablir la confiance.

Sa faiblesse a aussi des conséquences sur le fonctionnement du marché. En effet, les relations de marché, par essence contractuel-

les, sont basées sur celle-ci en raison d'un différentiel de temps dans le paiement ou la livraison par exemple. Le bon fonctionnement du marché va donc être entravé, générant un appel à la réglementation. Ceci peut générer des barrières à l'entrée, synonyme de rente (cf les licences de taxi).

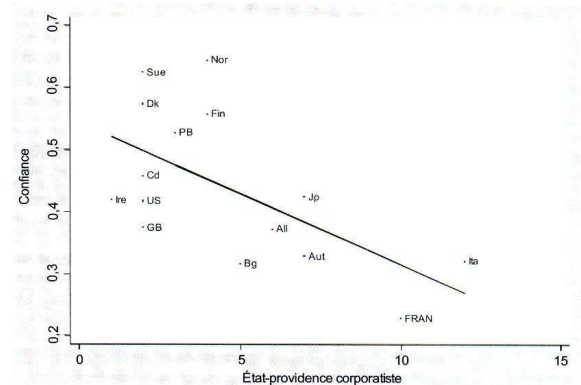


Figure 17. Corporatisme et confiance mutuelle.

#### Une conséquence de la défiance : un frein au dialogue social et à la réforme du marché du travail.

La faiblesse des relations sociales en France, corrélée à un faible taux de syndicalisation ne favorise pas les évolutions négociées des entreprises et du marché du travail. Cela implique une forte intervention de l'Etat. Le SMIC en est un exemple puisqu'en Allemagne, il n'est pas fixé par l'Etat mais par les partenaires sociaux au sein des branches.

Le meilleur exemple d'une « société de confiance » étant le Danemark avec la flexicurité : dialogue social, liberté donnée aux entreprises de licencier, liberté laissée aux salariés de retrouver un emploi avec une allocation élevée d'une durée de quatre années.

#### Conclusion.

Le manque de confiance a un coût en terme d'emplois et de croissance. Les performances françaises sont ainsi moins bonnes que celles des pays du nord de l'Europe. Les auteurs proposent donc des pistes de réforme : une protection sociale plus universaliste, une diminution des barrières à l'entrée favorisant la concurrence, une sécurisation des parcours professionnels et une activation du dialogue social.

#### Thomas Blanchet

##### Compléments.

- Eloi Laurent - Peut on se fier à la confiance ? Revue de l'OFCE, N°108 – Janvier 2009

- Thomas Philippon, Le capitalisme d'héritiers, Coll. La République des Idées, Seuil.

Voir fiche de lecture dans Apses info Grenoble n°34 - mai 2008.



## Les notes, toujours les notes !

Après mai 68, un ministre de l'Éducation nationale français, Edgar Faure, avait tenté de transformer les pratiques de notation : il préconisait l'abandon de la notation sur 20 au profit de cinq niveaux (de A à E). Il demandait aussi aux enseignants de prendre conscience de la relativité de la note et d'éviter la dramatisation. 40 ans après, ses préconisations n'ont pas été retenues par le système éducatif.

Pourquoi un tel attachement aux notes en France, ce qui n'est le cas du système éducatif finlandais ? Quels problèmes soulèvent la notation actuellement ?

### 1 – Le souci de la note.

La note résulte d'un souci de classement et de sélection. Il se retrouve dès les prémises de l'école. En effet, chez les Jésuites, la sélection permet de sélectionner et former les élites intellectuelles. La démarche est la même dans les lycées napoléoniens. Quant à l'école républicaine, en concurrence avec l'enseignement catholique, la notation garde son caractère solennel : composition, tableaux d'excellence, remise de prix.

Mais le souci de la note est aussi présent chez les parents. Ils souhaitent pouvoir apprécier « le niveau » de l'enfant, sa progression. Ce besoin est identique chez l'enseignant : ajuster son travail aux résultats de ses élèves.

### 2 – Des notes décriées.

La recherche en sciences de l'éducation a depuis longtemps mis en avant un certain nombre de biais et limites qui caractérisent les pratiques des enseignants.

#### Des biais.

Lors de la notation, l'enseignant est influencé par les caractéristiques socio-scolaires de ses élèves : l'origine sociale, l'âge, le sexe, le redoublement, ... Ainsi il apparaît qu'à niveau identique aux tests de compétences mathématiques et en français, les enfants de cadres sont mieux notés en classe que les enfants d'ouvriers. Il en est de même des élèves non redoublants par rapport aux redoublants. Et ces biais s'accumulent. Pour Pierre Merle, les notes données par les enseignants sont globalement bien corrélées au niveau des élèves. On peut cependant chiffrer le biais. Il cite une étude montrant que l'écart moyen de notation en classe de quatrième entre les enfants de cadres et d'ouvriers est de 2,2 points en faveur des premiers. Or un demi-point de moyenne (25% de l'écart) n'est pas justifié par les différences de compétences aux tests standardisés et s'explique par le statut social des élèves.

De même, la note est influencée par le niveau global de la classe : la production d'un élève peut être jugée satisfaisante, médiocre ou insuffisante selon le niveau des autres élèves (effet de relativisation).

Autre processus, maintenant bien connu puisque le terme a l'intérêt de marquer le lecteur : « la constante macabre ». Sous la pression de la société, un enseignant serait obligé de mettre un certain nombre de mauvaises notes pour être crédible.

#### Des limites.

On ne sait pas toujours ce qu'il y a derrière une note ; c'est un

indicateur peu précis. Un élève a 10/20 en mathématiques : est-ce parce qu'il a juste à la moitié des exercices ou parce qu'il a réussi la moitié de tous les exercices ?

De même, la note, si elle permet le classement, ne permet pas le progrès de la totalité de la classe vers un objectif d'apprentissage, si elle n'est pas suivie d'exercices de remédiation.

### 3 – Quelles évolutions possibles pour l'enseignant ?

Si les notes gardent une utilité intrinsèque, que peuvent faire les enseignants pour améliorer leurs pratiques ?

La première solution est celle de l'évaluation formative. Elle doit permettre à l'élève d'évaluer, en cours de formation ce qu'il a acquis et le chemin qu'il lui reste à parcourir. Cela demande à l'enseignant de préciser clairement les objectifs en terme de savoirs et savoir-faire poursuivis dans la séquence, et de construire des exercices d'évaluation (QCM, interrogations orales, exercices, ...). La suite logique est aussi de prévoir des exercices différenciés en fonction du niveau atteint par les élèves pour qu'ils puissent continuer à progresser. Cela représente un lourd investissement de la part de l'enseignant.

Autre piste : les sujets communs et les échanges de copies. En effet, afin de réduire les biais, les enseignants gagneraient à mettre en place des évaluations communes : la discussion sur le sujet favorise l'harmonisation des pratiques, et l'échange des copies permet une notation anonyme.

Ces pratiques existent en partie : l'évaluation formative est en partie pratiquée (au moins dans les stages) ; la préparation de sujets communs et l'échange de copies sont présents lors des bacs blancs. Mais sont-elles à la hauteur de l'enjeu ? Le constat porté sur la notation semble l'indiquer. De plus, l'importance des notes dans notre système éducatif, l'impact de celles-ci sur l'élève en terme de motivation, le temps passé par l'enseignant à corriger demandent ainsi un développement de ces pratiques.

#### Thomas Blanchet

##### Sources.

- Entretien avec Robert Merle (Les notes. Secrets de fabrication, PUF).

[http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2007/86\\_Lesnotessontellesjustes.aspx](http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2007/86_Lesnotessontellesjustes.aspx)

- Pourquoi noter les élèves ?, Vincent Troger, Sciences humaines, avril 2008, n°192.

#### Bonus : Quid du bac ?

L'existence des biais plaident pour le maintien d'une évaluation anonyme des compétences lors des écrits. En effet, selon Pierre Merle, les garçons, les enfants d'ouvriers, les redoublants réussiraient mieux que pendant l'année scolaire.

## Deux lauréats au Prix du jeune économiste.

Il est décerné par le journal Le Monde et le Cercle des économistes.

**Yann Algan** vient de recevoir cette distinction mêlant esprit civique et représentations culturelles (voir fiche de lecture dans ce numéro).

Le deuxième lauréat est **Thomas Philippon** qui lui aussi mettait en avant les pratiques sociales dans l'entreprise, en lien avec le type d'actionnariat, comme explication d'une plus faible croissance (voir fiche de lecture dans AI Grenoble n°34).

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une **déduction fiscale de 60%**.

Chèque au nom de l'APSES-GRENOBLE  
A renvoyer à Laurence MAURIN

L'équipe grenobloise

Le responsable de la régionale

Thomas Blanchet  
14 rue Alphonse Terray  
38000 Grenoble  
Blanchet.Thomas@wanadoo.fr  
Tél : 04.76.70.43.76

La trésorière

Laurence Maurin  
6 allée Henri Frénay  
38000 Grenoble  
laurence.maurin@ac-grenoble.fr

Leila Benmançour

6, rue du centre  
38600 Fontaine  
leila.burdin@free.fr

Aurélie Blanc

1 rue des Sarmentines  
07300 Tournon  
lalie07@wanadoo.fr

Laetitia Blanc

18 rue Dr Greffier  
38000 Grenoble  
laetitia-cathy.blanc@ac-grenoble.fr

Bruno Hoste

Chemin des cochés, Tolvon  
38960 Saint Etienne de Crossey  
Bruno.Hoste@ac-grenoble.fr

## Bulletin d'adhésion à L'Association des Professeurs de S.E.S. ( A P S E S )

N°	F i c h i e r   n a t i o n a l	
Académie : <b>GRENOBLE</b> _ <i>Ecrivez lisiblement SVP Merci</i>	Année <b>2008 - 2009</b>	
Nom		
Prénom		
Grade et échelon		
Statut (poste fixe, TZR, autre...)		
Date de naissance		
Montant de la cotisation	<b><i>incluant l'abonnement à Apses-Info</i></b>	
Date de l'adhésion : JJ/MM/08		
Non titulaires (vacataires, contractuels)	<b>6 €</b>	
Indice <= 437 (cert. → 4 <sup>éch.</sup> inclus; agr. → 2 <sup>éch.</sup> inclus)	<b>20 €</b>	
437 < Indice < 529 (cert. 5 <sup>°</sup> , 6 <sup>°</sup> , 7 <sup>°</sup> éch.; agr. 3 <sup>°</sup> , 4 <sup>°</sup> échelon)	<b>34 €</b>	
529 < Indice < 620 (cert. 8 <sup>°</sup> , 9 <sup>°</sup> , 10 <sup>°</sup> éch.; agr. 5 <sup>°</sup> , 6 <sup>°</sup> échelon)	<b>46 €</b>	
Indice >= 620 (cert. 11 <sup>°</sup> , cert. HC 5, 6, 7 <sup>°</sup> éch ; a gr.7°..)	<b>56 €</b>	
Retraités	<b>42 €</b>	
Êtes-vous un nouvel adhérent ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :		Quelle est la dernière année ? 2 0 . . / 2 0 . .
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Nom de votre établissement :	Adresse votre établissement actuel	
..... Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	..... .....	
Adresse personnelle		
.....		
Code postal : ..... Ville : .....		
Tél. pers.		Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion « adh-apses » ? <b>oui non</b>
e-mail		